



## Allocution de Jean-Pierre Riso, président de la FNADEPA

*(seul le prononcé fait foi)*

Mesdames et messieurs les députés,

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à notre 16<sup>e</sup> colloque national. Un incontournable dans la vie de la FNADEPA... et dans la vôtre aussi, à voir votre fidélité et votre participation importante, ici à Paris ou derrière vos ordinateurs en visioconférence. Je vous en remercie chaleureusement !

Avant d'aborder l'actualité des politiques vieillesse, et bien que janvier soit déjà bien entamé, je vous souhaite une belle et chaleureuse année 2024. J'espère que vous l'avez commencée dans une forme olympique ! Car nous le savons, cette année s'annonce sportive... et pas seulement à cause des JO. Je vais y revenir dans un instant.

Madame la Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités,

L'enjeu de votre portefeuille est immense. Pour la partie qui nous concerne, à la FNADEPA, celle des Solidarités, il s'agit – rien de moins – que de préparer notre nation à l'un de ses plus grands défis. Celui du vieillissement de sa population. Une évolution inexorable – pas uniquement française d'ailleurs – mais mondiale. D'ici à 2030, 1 personne sur 6 dans le monde aura 60 ans ou plus, au lieu de 1 sur 11 aujourd'hui. Et 2030, c'est déjà demain... Or, si vieillir est une chance et une opportunité, encore faut-il « bien » vieillir. Un double défi qui impose une réponse à la hauteur des enjeux.

Je parlais de sport juste à l'instant. Alors pour filer la métaphore, je dirais que cette année risque de s'apparenter encore à une course d'obstacles pour les acteurs de notre secteur, voire même à un marathon. Je m'appuierai sur quelques chiffres. Vous les connaissez. Ils sont alarmants. La dernière enquête de la FNADEPA, en octobre dernier, révélait en effet que, faute de personnels en nombre suffisant, 18 % des établissements gèlent les entrées et 68 % des services à domicile ne peuvent pas, pour la même raison, honorer intégralement les plans d'aide des bénéficiaires de l'APA. À cette tension RH s'est ajoutée une pression financière qui pourrait bien mettre KO certaines structures. 93 % des directeurs prévoyaient ainsi un déficit fin 2023, déficit qui ne

pourrait pas être couvert pour 53 % d'entre eux faute de réserves de compensation suffisantes. Les raisons de ces difficultés sont connues : inflation, impact des coûts énergétiques, sous financement avéré des mesures salariales. Je ne m'étendrai pas plus sur cet état des lieux. Je préfère saluer nos directeurs et leurs équipes qui, sans le savoir vraiment, sont de grands athlètes. Depuis des années, ils font preuve d'endurance, de souffle, d'esprit d'équipe et d'un mental d'acier pour continuer à améliorer autant que possible la qualité de vie des personnes âgées qu'ils accompagnent. Mais les grands champions aussi ont des limites et celles-ci se rapprochent de plus en plus pour bon nombre d'entre nous. Savez-vous que 50 % des directeurs envisagent de quitter leur métier à court ou moyen terme ? Épuisement, burn-out : nous avons tous des collègues qui ont changé de métier et d'autres qui y pensent sérieusement. Malgré leur passion, leur engagement de plusieurs années au service des aînés. Maintenant, ça suffit ! Il faut inverser la tendance, et apporter une juste reconnaissance à nos professionnels et aux personnes âgées de ce pays.

C'est d'ailleurs ce que les 20 000 participants à notre mobilisation nationale ont réclamé le 4 octobre dernier, pour la 2<sup>e</sup> année consécutive. « Les Vieux méritent mieux ! » : ce cri a été poussé par des professionnels du Grand âge, mais pas seulement. Des personnes âgées, des enfants, des petits-enfants, des proches aidants ou simplement « aimants », des bénévoles, et même des élus, maires et présidents d'associations, ont tenu à se mobiliser à nos côtés. Je sais en outre que plusieurs centaines ont écrit dans la foulée de notre mobilisation pour relayer ce message à la ministre des Solidarités et des Familles de l'époque.

Merci à tous !

Mes chers amis,

Je vais abandonner toute modestie un quart de seconde. Je suis convaincu que nos mobilisations nationales, comme toutes les actions de notre fédération et de son réseau depuis des années auprès du Gouvernement, des parlementaires et des décideurs locaux, contribuent à faire bouger les lignes. Et même si elles ne bougent pas assez vite, elles bougent ! Vous pouvez compter sur la FNADEPA pour poursuivre sur cette voie, avec patience et fermeté pour donner à nos aînés « plus de vie à leurs jours ». Parce que la FNADEPA c'est vous !

Vous le savez, nous ne courrons pas après les podiums et les médailles d'or. Nous sommes de la team « Collectif », à œuvrer pour nos concitoyens, nos parents, nos grands-parents... nous demain. Les trophées que nous convoitons sont les sourires de nos aînés et de nos équipes, des recrutements pléthoriques, des professionnels plus nombreux, formés et qualifiés, des familles apaisées et confiantes, des budgets stabilisés et une offre d'accompagnement plurielle, adaptée aux territoires et à leur population.

J'entends déjà certains se dire que ce sont des vœux pieux. Non. C'est une utopie atteignable, à la condition d'un engagement fort et ambitieux de l'État.

Les ministres qui se sont succédé ces dernières années – 6 en 6 ans – ont souvent insisté sur la nécessité de repenser globalement le modèle de nos établissements et services. Nous

partageons pleinement cette vision, à laquelle nous mêlons une conviction profonde : la transformation de l'offre ne peut et ne doit pas se réaliser sans être guidée et conduite par la puissance publique. Ne laissons pas le marché réguler de lui-même notre secteur ni la logique économique prévaloir au détriment des besoins de nos concitoyens ! Il en va de la qualité et de la pluralité de notre offre d'accompagnement ; il en va même de sa survie.

À ce titre, nous exhortons l'État à avoir une ambition forte, concrète et immédiate sur 4 axes.

Le premier, crucial pour que nous ayons suffisamment de bras, de cerveaux et de cœurs pour accompagner « nos vieux », est celui du renforcement de l'attractivité des métiers du grand âge.

De premiers pas ont été réalisés. Je pense bien sûr aux revalorisations – que nous avons d'ailleurs saluées – et aux 50 000 créations de postes prévues d'ici 2030. Nous notons d'ailleurs un léger infléchissement sur le terrain... mais encore largement insuffisant pour répondre à nos ambitions. Les besoins sont pléthoriques et la réponse de l'État trop timide. Comme en témoignent les 6 000 postes prévus en 2024 alors qu'il en faudrait 20 000 nouveaux par an, et 100 000 en 5 ans !

Alors que nos établissements et services reposent tant sur l'engagement de leurs personnels, arrêtons les demi-mesures ! Il est essentiel de lancer un plan de recrutement massif de soignants, de personnels dédiés à la qualité de vie et au lien social (animateurs, enseignants en activités physiques adaptées, psychologues, ergothérapeutes) ou de cadres intermédiaires, en particulier pour les services à domicile. La liste est longue, mais indispensable pour améliorer la qualité d'accompagnement des uns et les conditions de travail des autres.

Deuxième axe, mêlant urgence vitale et condition sine qua non de la future loi de programmation pluriannuelle Grand âge : le financement ! Le nerf de la guerre selon l'expression consacrée - qui joue sur les nôtres. À très court terme d'abord, car si 2022 était une année « compliquée », disons-le, 2023 a été pire. Les déficits budgétaires se sont encore creusés face à l'inflation (alimentation, énergie...), face aux revalorisations salariales sous-compensées et aux nouvelles exigences imposées aux établissements par la loi Egalim. Trois chiffres pour en illustrer l'ampleur. Côté inflation, certaines structures ont vu leurs factures énergétiques augmenter de 400 % ! Côté revalorisation, en septembre, 40 % des services à domicile n'avaient pas perçu l'intégralité des financements au titre de l'avenant 43 de la BAD. Quant aux Ehpad, 61,3 % n'avaient toujours pas perçu tous les financements du Ségur.

Mes chers collègues,

Combien d'établissements et de services sont-ils sur le fil du rasoir ? Combien ont survécu uniquement grâce à des crédits non reconductibles des Agences Régionales de Santé, au fonds d'urgence de 100 millions débloqué en juillet dernier ou à des financements exceptionnels de certains Conseils départementaux ? Une bouée certes bienvenue, mais une volumétrie insuffisante pour couvrir l'ensemble des besoins. Nous attendons également des corrections pour lever l'hétérogénéité et le manque de transparence dans l'attribution de ces soutiens financiers. Nous agissons aussi avec conviction pour que les résidences autonomie soient enfin intégrées à ce dispositif.

La situation est critique chacun le sait. À tel point que nous avons vu naître, l'été dernier, un mouvement inédit en Bretagne. Des maires, érigés en collectif, ont suspendu le règlement des factures énergétiques pour préserver leurs Ehpad et réclamé, eux aussi, une ambition publique du grand âge assumée par l'État. Nous aurons d'ailleurs le plaisir d'entendre, en fin de matinée, Xavier Compain, maire de Plouha et représentant de ce collectif dont la voix porte – et nous en sommes heureux. C'est pourquoi nous appelons tous les édiles de France à se joindre à ce collectif qui s'inscrit bien au-delà de la question budgétaire. Il s'agit de défendre un modèle social, solidaire et juste en préservant la diversité des opérateurs, point sur lequel je reviendrai dans quelques minutes.

En attendant, nous refusons de rogner sur la qualité de vie de nos aînés par des économies de bout de chandelle et de voir périr nos structures faute de financements. Et si nous pouvons nous féliciter du maintien du bouclier tarifaire pour 2024, il est impératif, à court terme, de renforcer encore le plan d'urgence, et ceci à hauteur de 400 millions d'euros. Mais il faut surtout en finir avec cette logique de perfusion et de saupoudrage, en refondant la tarification des établissements et services et en indexant les tarifs et les budgets des ESMS sur l'inflation. Deux mesures majeures que nous portons de longue date et qui devront être inscrites dans la future loi de programmation pluriannuelle pour le Grand âge.

Mesdames et messieurs,

L'année dernière, je déplorais l'absence d'un tel projet de loi. Celui-ci semblerait enfin se profiler. Nous pouvons nous réjouir des jalons posés depuis cet automne, sous la double impulsion parlementaire et gouvernementale. En effet, la proposition de loi Bien vieillir, plutôt timide lors de sa 1<sup>re</sup> mouture, a été fortement enrichie lors de son passage à l'Assemblée nationale. La ténacité des députés a permis d'intégrer des mesures notables, au premier rang desquelles le vote d'une loi de programmation pluriannuelle tous les 5 ans pour le grand âge. Mais, comme vous tous, je demeure prudent tant que ce texte si attendu n'est pas présenté et voté. Et ce, même si je salue ici la confirmation récente par le Premier ministre de l'engagement du gouvernement à faire cette loi !

Les semaines et les mois à venir vont être fondamentaux. Dans l'immédiat, j'en appelle aux Sénateurs qui examinent depuis la semaine dernière la PPL Bien vieillir. Mesdames et Messieurs les Sénateurs, nous vous exhortons à poursuivre l'enrichissement de ce texte ! La FNADEPA vous a d'ailleurs proposé des amendements en ce sens et continuera de le faire au fil des prochaines étapes de la navette parlementaire.

J'en appelle aussi au nouveau Gouvernement, et plus particulièrement à celle ou à celui qui sera en responsabilité. Vous devrez, Madame, Monsieur, non seulement élaborer la loi de programmation pluriannuelle, mais aussi l'assortir de financements à la hauteur, estimés à 10 milliards d'euros. Pour y parvenir, des arbitrages devront être gagnés et des choix forts effectués. À la FNADEPA, nous sommes attachés à une solution protéiforme reposant d'abord sur la solidarité nationale et donc sur un socle important de protection sociale. À Bercy de trancher. Et ce, maintenant. Pas dans 2, 5 ou 10 ans, il sera alors trop tard. Sans financement, la loi Grand âge ne sera plus qu'un énième pétard mouillé et nombre d'établissements et services ne survivront pas à un tel mépris.

Garant du contrat social, l'État se doit d'assurer aussi la pluralité, l'égalité et l'accessibilité de l'offre pour ses concitoyens âgés, quels que soient leurs choix et leurs lieux de vie. C'est le 3<sup>e</sup> axe sur lequel nous attendons l'engagement fort de la puissance publique. Je parlais tout à l'heure du combat des maires bretons. En soutenant les établissements de leurs communes, ils se battent aussi pour préserver les petites structures rurales et les monoétablissements, qui contribuent tout autant que les autres à la qualité de l'accompagnement de nos aînés. L'offre se transforme et nous en sommes des acteurs du quotidien. Mais cette transformation ne doit pas se faire à n'importe quel prix. La qualité d'accompagnement, la proximité territoriale, la taille humaine, la réponse adaptée aux besoins, voilà nos valeurs !

Dans ce combat-là, les départements aussi ont un rôle essentiel à jouer : d'abord en votant des taux directeurs proches de l'inflation, afin d'assurer la survie économique des établissements et services pour personnes âgées par exemple. Mais aussi en menant des politiques équitables et innovantes à l'égard de tous les acteurs de leurs territoires, sans préjugés ni dogmes, sans autre boussole que la bonne réponse aux besoins et aux attentes de nos concitoyens. Par ces propos, je n'écarte évidemment pas les vertus des collaborations, voire même des rapprochements entre structures. Nombre d'entre vous sont d'ailleurs déjà engagés dans des coopérations efficaces. « Big is beautiful » proclament les économistes. Si l'effet de taille produit aussi des cercles vertueux, des exemples de regroupements massifs, tous statuts confondus, nous conduisent à être extrêmement vigilants. L'uniformité n'est pas la clé ; l'uniformité appauvrie. Il faut apporter une palette de solutions respectant le choix des personnes. La pluralité c'est la force de notre secteur ; c'est ce message-là que nous devons porter partout sur les territoires auprès de celles et de ceux qui ont en charge la construction des politiques publiques.

À la FNADEPA, si nous militons pour développer toutes les formes d'habitats alternatifs, nous souhaitons porter un regard tout particulier sur les résidences autonomie qui sont des maillons essentiels dans le paysage médico-social. C'est le dernier axe de mon propos. Malgré leurs atouts, ces dernières se réduisent d'année en année, méconnues des pouvoirs publics et des personnes âgées elles-mêmes. Alors pour les faire sortir de l'ombre et lever leurs fragilités, nos adhérents ont construit 16 mesures concrètes réunies dans un *Plaidoyer pour les résidences autonomie*. Nous les portons avec vigueur à chaque réunion, à chaque rencontre, notamment auprès des parlementaires. Par des questions écrites au gouvernement, des amendements au PLFSS 2024 et à la loi Bien vieillir, nous sommes à la manœuvre, réclamant notamment la réouverture du forfait soins, l'élargissement du périmètre et du montant consacré au forfait autonomie, un plan d'aide à l'investissement massif – la CNSA chiffrant les besoins à 1 Md d'euros pour les seules RA – ou encore le financement de nouvelles places. Ici encore, nous notons quelques frémissements positifs, signes que nos appels sont entendus. Nous serons ainsi particulièrement attentifs à la concrétisation des 6 000 nouvelles places programmées par la CNSA dans le cadre de l'initiative pour le développement des résidences autonomies.

L'impulsion est donnée, les solutions sont connues : à l'État et aux départements d'agir maintenant !

Mes chers amis,

« Seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin » dit le proverbe. Adapter notre pays au vieillissement de sa population est un long chemin où il est nécessaire d'avoir la force – c'est-à-dire les moyens humains, l'énergie, les financements – mais aussi un plan de route et un pilotage déterminés. Millefeuille administratif et organisationnel, sources disparates de financements, iniquités territoriales... notre secteur est gangréné par une complexité structurelle. Clarifier la gouvernance et simplifier les dispositifs est donc impératif et devra être le fil rouge de la loi de programmation pluriannuelle. Parmi ses mesures, nous souhaitons notamment que soit généralisée la fusion des sections soins et dépendance sur tout le territoire. Prévues dans la PPL Bien vieillir, cette mesure sera pour l'instant seulement expérimentée dans quelques départements... qui ne se bousculent pas au portillon d'ailleurs. Au risque de créer une situation encore plus complexe qu'avant !

Autre avancée, dont la concrétisation est plus proche, car prévue dans la proposition de loi Bien vieillir : le lancement du service public départemental de l'autonomie. D'abord dans 18 départements préfigurateurs cette année, avant d'être généralisé en 2025. Une création portée par les Conseils départementaux, qui devra être synonyme de simplification au service des usagers, notamment par la constitution de guichets uniques fournissant conseils et aides techniques. En intégrant ainsi l'ensemble des dispositifs d'un territoire, les SPDA devront apporter la cohérence, la transparence et la lisibilité que nous réclamons de longue date. Partout, nos adhérents seront des acteurs incontournables de ces instances départementales. Partout vous aurez toute votre place dans ces lieux de décisions et je sais que vous mettrez toutes votre énergie pour représenter notre réseau et portez les valeurs qui nous unissent.

Mes chers amis,

Nous en sommes tous convaincus : il faut en finir avec le « Yakafokon ». Depuis l'année dernière, des lignes semblent bouger. Et nous entendons poursuivre notre action pour qu'elles continuent ainsi, car nous croyons que les enjeux sont plus importants que les remaniements ministériels ! La force d'une République se mesure sans nul doute à la continuité de son action et au respect des engagements pris.

Si la transformation profonde du modèle ne pourra s'effectuer sans que l'État, le Parlement et les départements se mobilisent, les directeurs et leurs équipes ont aussi leur place à prendre. Et vous le faites déjà ! Malgré les difficultés, vous êtes déjà acteurs du changement. Les exemples sont nombreux, et j'en découvre encore à chacune de nos rencontres. Je n'en citerai ici que 4.

D'abord, et vous savez combien j'y suis attaché, nos adhérents sont parties prenantes de tous nos combats. Les positions politiques de la FNADEPA sont en effet toujours issues des retours du terrain, de vos propositions et expérimentations. Sans votre vision, aussi bien des difficultés actuelles que des changements à opérer, nous n'aurions pas de solutions aussi fines à proposer aux pouvoirs publics. Chez nous, l'individu n'est rien, seul le collectif compte !

Autre exemple ensuite de changements en marche grâce au terrain : la mise en place des centres de ressources territoriaux et des futurs services autonomie à domicile. Quelles que soient les forces et les faiblesses de ces modèles, les adhérents de la FNADEPA sont toujours moteurs et très souvent même précurseurs sur ces points. À leur échelle, petit à petit, ils décloisonnent et offrent la possibilité aux personnes âgées de vieillir bien le plus longtemps possible. Ces dispositifs existent parce que les pouvoirs publics les ont voulus, ils vivront parce que vous leur donnerez du sens et de la substance.

Dans la même logique, il me vient en tête les colloques des Fnadepa locales. Nos 38 associations départementales et régionales organisent régulièrement des séminaires, des colloques, des afterworks (nocturnes en bon français !). Leur pouvoir de rassembler, au-delà des directrices et directeurs, les représentants des conseils départementaux, de l'ARS ou même – et ce fut le cas en Vendée récemment – les présidents des CCAS, témoigne de la capacité de notre réseau à articuler les compétences sur les territoires et à instaurer un dialogue pour co-construire ensemble les politiques publiques de l'autonomie. Pour qu'elles fassent cette fameuse dernière ligne droite et atteindre les personnes âgées !

Dernier exemple, en parlant de politique publique : l'action permanente, engagée et inventive pour amener la culture au sein des établissements et services. Je pense à l'immense travail des animateurs et des directeurs pour organiser des sorties culturelles bien sûr, mais aussi ouvrir ici la bibliothèque communale dans un Ehpad, nouer là un partenariat avec une école du cirque pour initier les résidents au jonglage et autres jeux de la piste aux étoiles, exposer des photos sur le vieillissement dans les espaces publics de la ville, accueillir le tournage d'un film, réaliser un slam et concourir à « la France a un incroyable talent », monter des olympiades de résidents... Je pourrais en citer bien plus encore, bravo à tous ! Ce sont des actions trop souvent méconnues, mais très concrètes qui concourent à l'inclusivité culturelle, au sport, aux loisirs, à la citoyenneté. Tous ces « pas de côtés », vous les faites chaque jour. Ils engagent vos établissements et services, celles et ceux qui y vivent et celles et ceux qui les accompagnent dans une dimension tellement plus grande que votre cœur de métier ! Une dimension citoyenne, l'essence même des valeurs de notre République.

Mesdames et messieurs, chers amis,

Lorsque j'ai commencé à tracer les grandes lignes de ce discours, nous avions encore un ministre des Solidarités et des Familles. L'intégration de ce ministère au sein du grand ministère du Travail, de la Santé et donc des Solidarités me laisse perplexe. Chance ou dilution ? Sans doute trop tôt pour le dire, car, depuis une quinzaine d'années, nous avons connu tous les scénarii. Car plus que des équipes gouvernementales et des périmètres ministériels, c'est bien une volonté politique et une prise de conscience qui guident les choix de nos dirigeants d'hier, d'aujourd'hui et de demain. La transition démographique constitue un enjeu sociétal majeur, nul n'en doute ! Aucun d'entre nous ne se résignera à accepter que cette question ne soit pas traitée de manière absolument prioritaire par l'État. Alors, ensemble, nous continuerons de dire, à notre manière, ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas ! En respect pour notre démocratie et notre République. Mais avec force, courage et humilité. Des valeurs tellement FNADEPA.

Un grand homme, source d'inspiration inépuisable, a dit : « que vos choix reflètent vos espoirs et non vos peurs ». Nelson MANDELA.

Je vous remercie de votre attention et je cède la parole à Valérie Lespez qui va nous accompagner ce matin.

**Jean-Pierre Riso,**

**président de la FNADEPA**